

FLASH INFOS

2 février 2010

AGENTS NON TITULAIRES : rien de nouveau, sauf que...

Le 22 janvier 2010, le secrétariat général a organisé un groupe de travail consacré à la situation des agents non titulaires, près de 3 ans après le dernier groupe de travail sur ce sujet ! La fédération CGC était représentée par Claude MARQUE, Jean-Emmanuel ROUGIER et Samuel TESSIER.

A titre liminaire, plusieurs organisations syndicales ont dénoncé l'accroissement sensible du nombre d'agents contractuels, le recrutement accru via le PACTE (Parcours d'Accès aux Carrières de la fonction publique Territoriale, hospitalière et d'État), et, dans le même temps, la forte diminution des effectifs d'agents titulaires.

D'emblée, Jean-Louis ROUQUETTE, secrétaire général adjoint, a précisé qu'il ne ferait pas de déclaration fracassante et n'annoncerait pas un plan de titularisation.

La CGC a souligné une évolution préoccupante des effectifs d'agents contractuels à Bercy depuis 2005, lesquels voient leurs effectifs en CDD progresser de 20% alors que ceux en CDI ont diminué de 13%.

Elle a ensuite souligné le paradoxe qui existait entre les agents sans qualification ni diplôme qui ont vocation, via le PACTE, à être titularisés et les agents recrutés, précisément sur la base de leurs diplômes ou par concours, qui eux n'ont aucun espoir d'être titularisés !

De fait, l'administration n'annonce que des mesures techniques dont l'adoption, à l'évidence, ne nécessitait pas un groupe de travail avec les fédérations syndicales :

- un décret étendant l'indemnité horaire de travail de nuit aux agents contractuels ;
- un projet de décret instaurant une « prime de panier » (essentiellement pour les veilleurs et gardiens de nuit de la DGFIP) ;
- un arrêté fixant le montant de l'indemnité de travail le dimanche ;
- un projet visant à accélérer la mise en paiement de l'allocation de retour à l'emploi au profit des agents en fin de contrat.

Reste que lundi 25 janvier, le président de la République a déclaré « *Je suis tout à fait prêt à envisager la titularisation progressive des contractuels pour ne pas les laisser en situation de précarité* ». Et aussitôt Bercy de confirmer que « *la question des non-titulaires sera à l'agenda social 2010* », lequel sera arrêté mi-février.

Dont acte : il semblerait que le GT du 22 janvier ait été quelque peu « court-circuité » par cette annonce présidentielle... fracassante.